

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Procès-verbal de la 0566^e séance tenue le 16 février 2015,
à 14 heures, à la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry

PRÉSENTS : le vice-recteur au nouveau campus et au développement : M. Yves Beauchamp; la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable : Mme Louise Béliveau; le vice-recteur aux finances et aux infrastructures : M. Éric Filteau; le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie : M. Guy Lefebvre; les doyens : M. Christian Blanchette, Mme Hélène Boisjoly, M. Gérard Boismenu, M. Jean-Claude Breton, M. Michel Carrier, M. Pierre Fournier, M. Gilles Lavigne, M. Paul Lewis, Mme Isabelle Panneton, Mme Louise Poirier; les administrateurs exerçant les fonctions de doyen : M. Benoit Moore, Mme Chantal Pharand; l'administrateur exerçant les fonctions du directeur du Département de kinésiologie : M. Jean-Marc Lavoie; le directeur général des bibliothèques : M. Richard Dumont; les représentants du corps professoral : M. Florin Amzica, M. Christian Baron, Mme Leila Ben Amor, M. Jean-Pierre Bonin, M. Pierre Bourgouin, M. Adrian Burke, M. Michel Coutu, M. André Desrochers, M. Carl Gagnon, M. Philippe Gauthier, M. Vincent Gautrais, M. Claude Giasson, Mme Audrey Laplante, M. Christian Leduc, Mme Nicole Leduc, M. Gonzalo Lizarralde, M. Amissi Manirabona, Mme Marie Marquis, Mme Julie Messier, M. Stéphane Molotchnikoff, M. Christian Nadeau, M. Francis Perron, M. Alexandre Prat, Mme Sophie René De Cotret, M. Samir Saul, M. Sébastien Sauvé, M. François Schiettekatte, M. Jean-Luc Senecal, Mme Audrey Smargiassi, M. Hugo Soudeyns, M. Mario Talajic, M. Jesús Vázquez-Abad, Mme Christina Zarowsky; les représentants du personnel enseignant : M. Éric Bellavance, Mme Line Castonguay, Mme Renée Delaquis, Mme Gisèle Fontaine, Mme Frédérique Gardye, M. Frédéric Kantorowski, M. Alain Lalonde, M. Najib Lairini, M. François Le Borgne, M. David Lewis, Mme Guylaine Messier, Mme France Nolin, M. Jean-Guy Sylvestre; les représentants des étudiants : Mme Julie Bélanger, M. Nicolas Bérubé, M. Vincent Fournier Gosselin, Mme Fatine Kabbaj, M. Robert Martin, Mme Joanie Martineau, M. Rodolphe Parent, M. François Thibault; un membre du Conseil de l'Université : Mme Thérèse Cabana; un représentant du personnel : M. Eric Romano; les représentants des cadres et professionnels : M. Pierre Ménard-Tremblay, Mme Danielle Morin, M. Bruno Viens; les observateurs : Mme Kate Bazinet, Mme Marie-Claude Binette, M. Jean-Pierre Blondin, Mme Geneviève Bouchard, M. Alain Charbonneau, Mme Flavie Côté, M. Nicolas Ghanty, Mme Sophie Langlois, M. Frédéric Lapointe, Mme Claude Mailhot, Mme Madeleine Rhéaume, M. Jean Renaud, Mme Annie Sabourin.

ABSENTS : un doyen : M. Roch Chouinard; les directeurs des écoles affiliées : M. Christophe Guy, M. Michel Patry; les représentants du corps professoral : M. Yan Burelle, M. Hugues Cormier, Mme Josée Dubois, Mme Trang Hoang, M. Michel Max Raynaud, M. Luc Stafford, M. Éric Troncy, Mme France Varin; les représentants du personnel enseignant : Mme Ekaterina Piskunova, M. Jean Poiré; les représentants du corps professoral des écoles affiliées : M. Jean Dansereau, M. Christian Mascle; un représentant du personnel : M. Mario Grégoire; les observateurs : Mme Claire Benoît, Mme Dominique Bérubé, Mme Jacqueline Bortuzzo, Mme Josée Bourguignon, M. Serge Brochu, Mme Paule Des Rivières, Mme Agnieszka Dobrzynska, M. Matthew Nowakowski.

EXCUSÉS : le secrétaire général : M. Alexandre Chabot, la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification : Mme Anne-Marie Boisvert; le vice-recteur aux études : M. Raymond Lalande; la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation : Mme Geneviève Tanguay; une doyenne : Mme Francine Girard; le directeur de l'École d'optométrie : M. Christian Casanova; les représentants du corps professoral : Mme Marie Alderson, M. Karim Benyekhlef, M. Carl Bouchard, Mme Dianne Casoni, Mme Marie-Thérèse Chicha, M. Jean-Sébastien Fallu, Mme Arlette Kolta, Mme Sheila Laverty, Mme Solange Lefebvre, M. Antonio Nanci, Mme Maria Rosaria Pandolfi, Mme Marie-Laurence Poirel, M. Jean Piché, M. Philippe R. Richard, M. Rémy Sauvé, Mme Nathalie Trépanier, Mme Marion Vacheret, Mme Elvire Vaucher.

<u>PRÉSIDENT</u> :	M. Guy Breton, recteur
<u>PRÉSIDENT DES DÉLIBÉRATIONS</u> :	M. Pierre Noreau
<u>SECRÉTAIRE</u> :	En l'absence du secrétaire général, M. Simon Carrier, secrétaire général adjoint
<u>CHARGÉE DE COMITÉ</u> :	Mme Anne Mc Manus

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

Nominations récentes

Aucune

Fins de mandat

Aucune

AVIS DE DÉCÈS

Direction des immeubles

M. Fernand Mc Duff, responsable retraité de la réception des marchandises, frère de Gilles Mc Duff et de Richard Mc Duff, employés retraités, décédé le 27 janvier 2015.

Faculté de théologie et des sciences des religions

M. Roland Proulx, professeur émérite à la Faculté de théologie et de sciences des religions, décédé le 25 janvier 2015.

Faculté de médecine

M. Luc Chicoine, professeur retraité du Département de pédiatrie, ancien directeur du Département de pédiatrie au CHU Ste-Justine et père de Jean-François Chicoine, professeur adjoint de clinique au Département de pédiatrie, décédé le 25 janvier 2015.

À l'invitation du recteur, M. Guy Breton, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président des délibérations revient sur quelques éléments de procédure relatifs aux demandes d'intervention et à l'utilisation des micros, ceci afin de faciliter le bon déroulement de la séance et la compréhension par tous des interventions de chacun.

AU-0566-1

ORDRE DU JOUR
2015-A0021-0566^o-088

AU-0566-1

Le président des délibérations invite le porte-parole du Comité de l'ordre du jour à faire rapport. M. David Lewis présente les points inscrits à l'ordre du jour de la séance, arrêté en fonction des décisions du Comité, consignées au document 2015-A0021-0566^o-088.

L'ordre du jour adopté se présente ainsi :

A. POINTS STATUTAIRES

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 565^e séance de l'Assemblée universitaire tenue le 19 janvier 2015
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Correspondance

5. Période d'information

5.1. Rapport du recteur

5.2. Information provenant d'autres membres de l'Assemblée

6. Période de questions

B. POINTS PRIVILÉGIÉS (AUCUN)

C. AFFAIRES SOUMISES POUR ÉTUDE

7. Site Outremont : avancement du projet

8. Bilan de l'évaluation périodique des programmes d'études

9. Prochaine séance Le 23 mars 2015 à 14 heures

10. Clôture de la séance

AU-0566-2

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 565^E SÉANCE
DE L'ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE TENUE LE 19 JANVIER 2015

AU-0566-2

Sur proposition dûment faite et appuyée,

l'Assemblée universitaire adopte le procès-verbal de la 565^e séance intensive tenue le 19 janvier 2015, tel que présenté.

AU-0566-3

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

AU-0566-3

Le secrétaire général adjoint présente un suivi à une question posée lors de la dernière séance concernant la diffusion massive d'un courriel transmis par un membre du corps professoral. Après vérification auprès de la DGTIC, celle-ci ne transmet pas de listes de diffusion aux membres de la communauté, sauf à ceux qui sont autorisés. Ceci dit, les adresses courriel étant publiques et accessibles, il est possible pour tous de constituer des listes. Sur le plan du contenu, le message ne lui semblait pas être à caractère harcelant, le cas échéant les politiques de l'Université en cette matière s'appliqueraient. Enfin, l'Université n'a pas de politique concernant la diffusion de courriels dans la communauté universitaire, mais selon la pratique observée dans le passé, on favorise la liberté de communication entre les membres de la communauté universitaire, évidemment dans le cadre des lois et règlements existants.

Le recteur présente un suivi à une question portant sur les démarches faites par le Conseil d'administration et la chancière auprès du gouvernement. Une démarche conjointe de la chancière avec des présidents de conseil d'autres universités fut faite. Les présidents des universités de Montréal, Laval, McGill, Concordia et Sherbrooke ont adressé une lettre au ministre Yves Bolduc, qui y a donné suite en proposant un rendez-vous pour une rencontre devant avoir lieu dans les prochains jours. Des représentations seront faites par les présidents de conseil pour faire valoir le besoin de stabilité et de vision pour les universités. Le recteur donnera un suivi de cette démarche à la prochaine séance de l'Assemblée.

AU-0566-4

CORRESPONDANCE

AU-0566-4

Le secrétaire général adjoint dit n'avoir à faire état d'aucune correspondance.

AU-0566-5	<u>PÉRIODE D'INFORMATION</u>	AU-0566-5
AU-0566-5.1	<u>Rapport du recteur</u>	AU-0566-5.1

Le recteur relate les faits saillants survenus depuis la dernière réunion de l'Assemblée. Il mentionne en premier lieu l'événement de reconnaissance du don de Métro, le 20 janvier, avec M. Éric La Flèche, président et chef de la direction de Métro. Ce don permettra notamment d'offrir des bourses aux étudiants de HEC et de l'UdeM.

Le 21 janvier, à Québec, le recteur a pris part à une réunion des chefs d'établissement avec la sous-ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, qui portait sur un plan de travail entre les universités et le Ministère sur les recommandations du rapport Tremblay-Roy sur le financement des universités. Il était accompagné du vice-recteur aux finances, Éric Filteau, et de son directeur de cabinet, Jean Renaud. À cette occasion, la sous-ministre a informé que des coupes additionnelles seront annoncées prochainement.

Il mentionne ensuite sa participation, le 24 janvier, à une conférence de l'École d'entrepreneurship de Beauce, en compagnie de Christian Blanchette, doyen de la FEP.

Le 28 janvier, en compagnie de la doyenne de la Faculté de médecine, le recteur a participé au Symposium du CRCHUM, lors de la retraite des chercheurs du CHUM, ayant pour thème : « La place du CRCHUM dans le réseau de l'Université de Montréal – 2015–2020 » ; il y a prononcé une allocution.

Le même jour, il a assisté au lancement du livre : « Les grandes universités de recherche » de Robert Lacroix et Louis Maheu.

Le 29 janvier, le recteur a fait une allocution à la tribune de l'Association des MBA du Québec sur le thème : « Vers un nouveau modèle d'université ».

Le même jour, il a prononcé une allocution dans le cadre de l'inauguration de l'exposition « Une mission éducative de femmes pour les femmes – l'Institut Jésus-Marie : ses fondatrices, ses composantes académiques et son époque » de la Faculté des sciences de l'éducation qui fête ses 50 ans.

Le lendemain, 30 janvier, il a eu une rencontre de travail avec le consul général de la République de Corée, Donghwan Choi, et le consul, Haenggu Kang, accompagné de Guy Lefebvre, vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie ; Gérard Boismenu, doyen de la FAS; Tania Saba, vice-doyenne aux études supérieures et aux affaires extérieures ; et de plusieurs membres du CÉTASE, notamment la directrice, Anna Ghiglione, et Dominique Caouette, chercheur.

Le 2 février, le recteur a assisté au déjeuner-conférence d'Alan Shepard, recteur et vice-chancelier de l'Université Concordia, au Cercle canadien.

Le lendemain, 3 février, il a pris part au déjeuner-conférence de Philippe Couillard, premier ministre du Québec, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le même jour avait lieu la soirée *Portes ouvertes* organisée par le Service de l'admission au CEPSUM. Plus de 500 membres de la communauté universitaire ont accueilli 2975 personnes – l'équivalent de l'année dernière.

Le 4 février, le recteur a prononcé une allocution lors du lancement de la Chaire Fondation Marcelle et Jean Coutu de traitements chirurgicaux novateurs en insuffisance cardiaque de l'Université de Montréal à l'Institut de Cardiologie de Montréal.

Le recteur rapporte ensuite que pour une seconde année consécutive, l'Université de Montréal se place dans le groupe des 30 meilleurs employeurs de Montréal, selon un classement constitué par la firme Mediacorp Canada, diffusé le 5 février. Cette distinction, établie selon les standards des meilleures pratiques, est très importante pour la direction qui vise un classement parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada dans les prochaines années.

Le 6 février, le recteur a assisté au déjeuner-conférence de Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, au CORIM.

Il mentionne ensuite une rencontre au CHU Ste-Justine, le 9 février, avec Dr Fabrice Brunet, directeur général du CHU Ste-Justine, et les membres de son équipe de direction.

Le même jour, il a fait une allocution lors de l'événement de reconnaissance faisant suite au don de CooperVision à la Clinique universitaire de la vision de l'École d'optométrie.

Le 10 février, il a prononcé une allocution lors du 17^e symposium scientifique sur l'incapacité visuelle et la réadaptation, organisé conjointement par l'École d'optométrie et l'Institut Nazareth et Louis-Braille.

Le lendemain, 11 février, le recteur a pris part au déjeuner-conférence de Luo Zhaohui, ambassadeur de Chine au Canada, au CORIM.

Le 16 février, il a assisté au déjeuner-conférence de Lino A. Saputo Jr., chef de la direction et vice-président du conseil d'administration de Saputo, au Cercle canadien.

Sur le plan des médias, le recteur souligne l'annonce faite la semaine dernière par la ministre Christine St-Pierre sur la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français de premier cycle. On ne sait pas encore si le différentiel entre le tarif québécois et le tarif canadien sera récupéré par le gouvernement ou s'il reviendra aux établissements en partie ou en totalité.

Il souligne ensuite l'agitation médiatique qui a eu lieu autour du financement de l'Observatoire du Mont-Mégantic, qui a été suivie rapidement d'une réponse positive du gouvernement fédéral, une très bonne nouvelle. Cet événement l'a encore plus convaincu, qu'à défaut d'avoir des impacts qui sont perçus par l'opinion publique, les politiciens, dans le contexte actuel, sont très peu sensibles aux réalités des universités.

Le recteur porte ensuite à la connaissance de l'Assemblée les nominations suivantes :

Michèle Stanton-Jean, chercheuse invitée au Centre de recherche en droit public (CRDP) à la Faculté de droit, a été nommée présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Dr Brian White-Guay, professeur à la Faculté de pharmacie, a été nommé au conseil d'administration de Génome Québec.

Stéphane Aquin, diplômé en histoire de l'art, a été nommé conservateur en chef du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, le musée national d'art moderne et contemporain à Washington, D.C..

Le recteur termine son rapport en abordant le chapitre des honneurs. Il est fier de rapporter que plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés au cours des dernières semaines.

Louis-André Dorion, directeur du Département de philosophie, a reçu le *Prix François-Millepierres* remis par l'Académie française.

Ben Marc Diendéré, vice-président Communications et affaires publiques de La Coop fédérée et membre du Conseil de l'Université, est parmi les Lauréats 2015 de La Table ronde du Mois de l'Histoire des Noirs.

Le premier *Prix du Fonds patient-partenaire Gilles Pomier-Layrargues pour la recherche en transplantation* a été décerné à l'équipe de la **Dre Agnès Râkel**, professeure à la Faculté de médecine, endocrinologue et chercheuse au CRCHUM.

Marie Mc Andrew, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, vient de remporter le *Prix interculturel de Montréal Abe-Limonchik 2014*, décerné par la Ville de Montréal.

Guy Sauvageau, chercheur principal à l'IRIC, a été nommé scientifique de l'année de Radio-Canada.

Les Prix d'excellence en recherche 2015 du CRCHUM ont été décernés à :

Marc Prentki, chercheur au CRCHUM et professeur aux départements de nutrition et de biochimie, qui a obtenu le « Prix d'excellence » pour l'ensemble de sa carrière;

John Stagg, chercheur au CRCHUM et professeur adjoint à la Faculté de pharmacie, qui a obtenu le « Prix du jeune chercheur »;

Daniel Kaufmann, chercheur au CRCHUM, professeur agrégé de clinique au Département de médecine et médecin microbiologiste infectiologue au CHUM, qui a obtenu le « Prix de la contribution scientifique de l'année ».

Des membres de la Faculté de Musique ont été récompensés lors de la 18^e édition du gala des *prix Opus*. Il s'agit de :

- **Lise Beauchamp**
- **Jonathan Goldman**
- **David Jalbert**
- **Jean-François Laporte**
- **Matthias Maute**
- **Maxime McKinley**
- **Pierre Michaud**
- **Samy Moussa**
- **Quasar – quatuor de saxophones**
- **Emie R. Roussel**
- **Paul Stewart**
- **Pierre-Alexandre Tremblay**
- **Lorraine Vaillancourt**
- **Lorraine Vaillancourt et le Nouvel Ensemble Moderne**

Dr Philippe Campeau, médecin généticien et chercheur au sein de l'axe Maladie musculosquelettique et réadaptation au CHU Sainte-Justine et professeur adjoint de clinique au Département de pédiatrie, a reçu le *Prix de nouveau chercheur principal Maud Menten 2014* de l'Institut de génétique des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) dans la catégorie « recherche clinique ».

Dr Johnny Deladoëy, professeur agrégé de clinique au Département de pédiatrie et professeur accrédité au Département de biochimie et médecine moléculaire, également endocrinologue et chercheur au CHU Sainte-Justine, a reçu le *Prix jeune chercheur Charles Hollenberg 2014* de la Société canadienne d'endocrinologie et de métabolisme.

Mme Marie Marquis précise que le don de Métro, mentionné par le recteur dans son rapport, est dédié au domaine de la nutrition.

M. Guy Lefebvre invite les membres de l'Assemblée à prendre part à la conférence de M. Clément Duhaime, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), portant sur « La Francophonie face aux mutations du monde ». Cette conférence qui aura lieu le 17 février à l'Université, est organisée par le Bureau de la valorisation de la langue française et de la Francophonie de l'Université, le CÉRIUM, l'ACFAS ainsi que le Centre de la Francophonie des Amériques qui assurera la diffusion sur le Web dans de nombreux pays.

M. Molotchnikoff revient sur l'intervention du recteur au sujet de la sensibilité des politiciens à l'égard des universités. Récemment, il a lu dans *La Presse* une phrase du premier ministre Philippe Couillard disant que l'équilibre budgétaire passe avant la recherche. Il dit avoir été inquiet par ce commentaire et désire avoir la réaction du recteur à cet égard.

Le recteur se dit déçu par ce point de vue à court terme des politiciens, ajoutant l'avoir déjà dit à M. Couillard, et qu'il compte le lui répéter. Il estime que grâce à l'enseignement et à la recherche les universités contribuent à la richesse de notre société. Cependant la recherche s'inscrit sur un horizon à long terme, alors qu'en politique l'horizon est d'au plus quatre ans.

Évoquant divers messages erronés qui ont circulé dernièrement au sujet de la recherche dans les universités, et considérant que les coupes occasionnent des pertes qui sont difficiles à récupérer en ce domaine, M. Molotchnikoff demande au recteur s'il ne serait pas sage qu'il prenne une position éditoriale en faveur de la recherche.

Le recteur répond qu'il l'a déjà fait sous d'autres formes. Il rappelle qu'un groupe de travail, formé de Christian Nadeau, Samir Saul et lui-même, mène actuellement une réflexion à ce sujet.

Mme Louise Béliveau annonce le lancement des Prix d'excellence en enseignement. La date limite pour transmettre un dossier est le 9 mars. Elle invite les membres à diffuser cette information dans la communauté universitaire, les renseignements sont disponibles sur le site des Services aux étudiants.

M. Michel Coutu revient sur la conférence prononcée par le recteur le 29 janvier devant les MBA sur le thème « Vers un nouveau modèle ». Il dit avoir pris connaissance d'un article de *La Presse* à ce sujet, il observe que des éléments importants ont été soulevés dans l'intervention du recteur, notamment la question de la redéfinition du rôle de l'université en rapport avec l'État, les entreprises publiques et privées. Il souhaite que cette question, qui touche aux grandes orientations de l'Université, fasse l'objet d'une réflexion en assemblée universitaire.

Le recteur invite M. Coutu à lire le texte complet sur ce dossier. Cette question de fond pourrait certainement être abordée à l'Assemblée, notamment à l'occasion de son deuxième mandat qui s'amorce dans quelques mois.

En lien avec la reconnaissance faite à l'Université au classement des meilleurs employeurs de Montréal, M. Coutu informe qu'une entente de principe est intervenue entre le Syndicat général des professeurs de l'Université et l'UdeM, laquelle sera soumise à l'approbation des membres du Syndicat vendredi prochain. Il déclare que le Syndicat a fait au mieux pour aider l'UdeM à accroître son palmarès au titre de meilleur employeur.

Le recteur répond que c'est l'effort de tous, incluant la direction, qui fait que l'institution progresse.

M. Frédéric Kantorowski signale que le 25 février se tient, aux États-Unis, une journée nationale de mobilisation des contractuels de l'enseignement supérieur. Les chargés de cours et la FNEEQ prévoient leur donner leur appui. Il observe que ce sera la première fois qu'il y aura un tel mouvement à la grandeur des États-Unis.

Dans la foulée des propos du recteur au sujet de la hausse des droits de scolarité pour les étudiants français, M. Samir Saul, qui souligne que le nombre d'étudiants français à l'UdeM a considérablement augmenté dans les dernières années, s'informe si l'Université a des statistiques à cet égard. Le recteur confirme que oui. M. Saul demande si l'on peut évaluer l'impact de cette mesure du gouvernement sur l'institution, notamment en termes d'inscriptions et de gain potentiel sur les droits de scolarité.

Le recteur répond qu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur les effets de cette mesure sur les inscriptions ainsi qu'au plan financier étant donné qu'aucune information n'a encore été diffusée à ce sujet. Cependant, il observe que les candidats français, sachant cette possibilité de majoration des frais de scolarité, ont quand même présenté des demandes d'admission à l'UdeM en nombre plus grand que l'année précédente. La tendance semble être que les étudiants continueront à s'inscrire, notamment en raison de la qualité et de la diversité offerte par l'UdeM. Il cède la parole à la vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable, Mme Louise Béliveau, pour un complément d'information à ce sujet.

Mme Béliveau indique que la seule information connue est que cette mesure toucherait les étudiants du premier cycle seulement. Il est vrai que beaucoup d'étudiants français étudient à l'UdeM, mais nombre d'entre eux le font dans le cadre d'un programme d'échange, or ces étudiants ne seront pas affectés par ces nouveaux tarifs. On ne sait pas non plus ce qu'il adviendra sur le plan financier des étudiants inscrits à l'UdeM qui demandent un transfert dans un autre programme. Il y a donc beaucoup de questions sans réponses actuellement. Toutefois, le nombre de candidats qui se sont présentés dans le cadre des activités de recrutement menées en France en janvier est aussi élevé, sinon plus, que par les années passées. La direction suit les données attentivement pour voir si cela va se répercuter sur le nombre d'étudiants qui vont choisir de venir étudier à l'UdeM. Des données plus précises pourront être fournies si cela est souhaité.

Le recteur mentionne que le premier ministre du Québec aura une rencontre avec le président français la semaine prochaine en France. Il pense qu'il y aura sûrement des tractations sur la modulation de cette tarification. Il trouve invraisemblable que l'on intervienne sur la tarification des droits de scolarité des universités sans que l'on sache où l'argent va aller.

Constatant que le temps dévolu aux cinq premiers points de l'ordre du jour est écoulé, le président des délibérations invite l'Assemblée à aborder la période de questions.

AU-0566-6

PÉRIODE DE QUESTIONS

AU-0566-6

Revenant sur le commentaire du recteur au sujet de la hausse des droits de scolarité des étudiants français, M. Christian Nadeau se dit inquiet quant à l'impact de cette hausse sur la capacité de l'Université d'attirer ces étudiants. Il évoque la situation au sein de son département qui a vu un abandon graduel par les étudiants français des ententes de cotuelles aux cycles supérieurs au profit d'une augmentation du nombre d'inscriptions directes dans les programmes, de sorte qu'au final son département, lui semble-t-il, attire de plus en plus d'étudiants étrangers. En raison notamment de l'insatisfaction ressentie en France, le contexte lui semblait favorable à un accroissement majeur dans les prochaines années du nombre d'inscriptions d'étudiants provenant de la France, particulièrement au premier cycle ; et aussi à une progression de la position de l'UdeM, sur ce plan, à l'intérieur du monde des universités francophones. Il déplore que les efforts faits en ce sens par l'institution soient court-circuités par cette décision du gouvernement.

Le recteur observe que cette décision, qui ne touche que le premier cycle, ne relève pas de lui. Il n'y a pas de changement de tarifs prévu pour les cotuelles qui concernent les études supérieures.

M. Nadeau convient de la remarque. Il se dit inquiet du fait que l'on sous-estime l'effet structurel à long terme de ces pertes à venir. Dans le contexte où de moins en moins d'étudiants français jugent qu'il est préférable de rester en France pour faire leurs études, et que de plus en plus d'étudiants prennent le risque de faire des études supérieures, à son avis, la suite logique des choses aurait été que l'on assiste à une vague d'inscriptions des étudiants français au premier cycle.

Le recteur indique que la situation varie selon les établissements universitaires, par exemple, aux HEC la majeure partie des étudiants français sont au premier cycle, alors que c'est l'inverse à

l'UdeM. Néanmoins, il dit partager cette préoccupation et estime qu'il y a là matière à réflexion pour le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie.

M. Nicolas Bérubé présente une question à l'intention de la vice-rectrice responsable de la recherche concernant le groupe de travail sur la recherche à l'UdeM créé dans le cadre du plan de mitigation présenté à l'Assemblée universitaire, lors de sa séance du 10 novembre 2014. Il demande s'il y a un suivi sur les résultats concernant les enjeux de recherche à l'Université de Montréal.

En l'absence de Mme Tanguay, le recteur cède la parole à M. Filteau à ce sujet.

M. Filteau indique qu'un suivi sera fait dans le cadre de la présentation sur le budget à la séance du mois de mars. Il rappelle que de nombreux aspects relatifs à cette question ont une portée à long terme ou sont de nature structurelle, et que ceux-ci devraient faire l'objet d'une discussion à l'Assemblée universitaire à l'automne prochain.

En complémentaire, M. Bérubé demande si les informations qui seront présentées au mois de mars porteront sur des orientations au sujet de la recherche à l'Université de Montréal, ou si elles porteront aussi sur les instituts de recherche affiliés ou les fonds de recherche du Québec.

M. Filteau explique que la présentation portera sur le budget de fonctionnement de l'Université et non pas sur le budget de recherche, qui relève des fonds de recherche des professeurs. Il sera entre autres fait état des impacts de certains coûts rattachés à la recherche, par exemple les frais indirects, sur le budget de fonctionnement et des approches envisagées à cet égard.

M. Lewis demande au doyen de la FAS s'il lui serait possible de présenter un bilan d'étape au sujet des coupes qui ont été annoncées, incluant les coupes de charges de cours annoncées pour l'été à venir pour lesquelles les affichages ont eu lieu, ainsi que pour les coupes prévues pour l'année prochaine.

M. Boismenu indique qu'il n'y a pas eu de changement par rapport à ce qu'il a exposé à l'Assemblée universitaire lors de séances précédentes et réitère l'information déjà présentée concernant la diminution des charges de cours (50 à compter du 1^{er} octobre 2014 et 150 en 2015-2016), le maintien du niveau du corps professoral, et enfin le budget de la faculté. La capacité de procéder à des coupes budgétaires supplémentaires étant très limitée, il souligne la difficulté qui se présenterait dans l'éventualité où de nouvelles compressions seraient imposées.

Réitérant la demande qu'il avait faite lors d'une séance l'automne dernier, M. Molotchnikoff demande quand le rapport sur l'évaluation de l'enseignement sera présenté à l'Assemblée.

Mme Béliveau informe que ce rapport sera présenté à la prochaine séance de l'Assemblée, au moins de mars.

M. Molotchnikoff présente ensuite un commentaire au sujet d'un message transmis par le Comité de déontologie sur l'expérimentation des animaux (CDEA), la semaine dernière, à tous les chercheurs qui utilisent des animaux en recherche, leur demandant d'être très précis quant au nombre d'animaux qu'ils utiliseront dans l'année suivante, sous peine d'avoir à faire des justifications additionnelles et longues. Il souligne la difficulté pour un chercheur de prévoir un an d'avance le nombre d'animaux qu'il utilisera. Il lui semble qu'il y a dans cette demande un indice que ce comité exagère et qu'il met une pression sur les professeurs qui utilisent les animaux en recherche. Il précise qu'il estime que la mission du CDEA est essentielle. Cependant, ce comité devrait travailler de manière plus positive avec les chercheurs. Il tient à souligner le travail remarquable et très apprécié fait par le vétérinaire, M. Ménard, et la coordonnatrice du comité, Mme Dubuisson. En cette période de difficultés budgétaires, il demande au recteur s'il ne serait pas possible que l'on se penche sur ce comité pour voir s'il y a moyen de faire les choses autrement.

Le recteur se dit ouvert à cette idée et pense qu'il en sera de même pour la vice-rectrice à la recherche, à qui la question sera transmise.

M. Burke demande s'il serait possible que la direction de l'Université présente à l'Assemblée un bilan sommaire de la grande campagne de financement, et que M. John Parisella soit invité à venir présenter un bilan plus détaillé, notamment sur les objectifs atteints et non atteints.

Le recteur estime qu'il s'agit d'une excellente suggestion et confirme que cela sera fait. Il informe que plus de 300 M\$ ont été recueillis sur 500 M\$. Le vice-recteur au nouveau campus et au développement, M. Yves Beauchamp, fournira des détails à ce sujet dans le cadre de sa présentation au prochain point de l'ordre du jour.

En lien avec la question posée précédemment au sujet du plan de mitigation, et en particulier sur le rapport d'étape qui sera déposé à l'Assemblée du mois de mars, M. Kantorowski désire savoir quel est l'échéancier prévu pour ce plan de mitigation, notamment en ce qui a trait à l'information qui sera présentée aux membres de l'Assemblée. Il demande ensuite au doyen de la FAS des détails au sujet des mesures qui ont été prises en regard des compressions, à son avis, avec beaucoup de précipitation, par la FAS. En premier lieu, au sujet de l'augmentation de la taille des groupes-cours : y a-t-il effectivement eu augmentation, y a-t-il eu un suivi de l'impact de cette augmentation dans les cours ? Et de manière connexe, quelle est la conséquence sur les politiques d'attribution des auxiliaires et sur le budget actuel et futur prévu pour les auxiliaires ? Il évoque des informations contradictoires qui circulent à ce sujet, à savoir qu'il faudra se serrer la ceinture parce qu'il y aura moins de ressources, et inversement, que les ressources vont être non seulement maintenues, mais augmentées pour faire face à l'augmentation de la taille des groupes-cours. En terminant, il demande des précisions au sujet du plan qui avait été annoncé pour le mois de janvier au sujet de la formation continue et de la formation à distance à la FAS.

M. Filteau réitère que lors de la présentation du budget au mois de mars, il y aura un volet sur les efforts qui ont été réalisés à cette date. Les impacts plus structurels seront présentés pour information à l'Assemblée universitaire à l'automne prochain. Les éléments touchant aux orientations stratégiques feront l'objet d'une discussion.

Le doyen de la FAS, M. Boismenu, donne une réponse détaillée à la question de M. Kantorowski. À propos du commentaire voulant que les décisions ont été prises de façon précipitée, M. Boismenu explique que les compressions annoncées par le gouvernement ont entraîné un léger décalage de la réception du budget de la faculté à la fin du mois d'août, mais surtout elles ont amené la direction de la FAS à une révision importante de ses prévisions, notamment sur le plan des postes. Il a donc fallu intervenir avant le 1^{er} octobre, date de tombée pour l'affichage des chargés de cours pour l'hiver 2015, pour pouvoir réduire le nombre de charges de cours à l'hiver. Donc, le calendrier habituel a été suivi. Au sujet de l'augmentation de la taille des groupes-cours, il reconnaît qu'en réduisant le nombre de cours donnés par des chargés de cours, il y a eu un effet sur la distribution des étudiants dans les autres cours. Cependant, la capacité de formation et l'offre de cours de la Faculté demeurent tout à fait satisfaisantes pour suivre les programmes. En ce qui a trait à la question des effets directs, M. Boismenu explique qu'il n'est pas en mesure de fournir cette information maintenant, il est dans l'attente des données du Bureau de recherche institutionnelle (BRI) à cet effet, mais intuitivement on sait qu'il y a un impact réel. D'autre part, l'augmentation du recrutement de professeurs au cours des dernières années permet d'assurer une reprise en charge par le corps professoral, de façon modulée, en regard de la diminution projetée des 200 charges de cours. En ce qui concerne les auxiliaires d'enseignement, récemment, la direction de la FAS a proposé au Comité du budget une augmentation du poste budgétaire des auxiliaires pour l'année prochaine, pour être en mesure de faire face d'une part à l'augmentation du nombre d'étudiants et à l'augmentation de la taille des groupes-cours et, d'autre part, à l'augmentation du coût salarial des auxiliaires prévue dans la convention. Enfin, en ce qui a trait à la formation en ligne et à la formation continue, M. Boismenu apporte des précisions et rappelle les informations présentées lors de précédentes séances, le plan de développement et de déploiement qui avait été annoncé est maintenu tel quel.

Le président des délibérations avise que le temps dévolu à la période de questions est presque écoulé et que deux personnes souhaitent intervenir. L'Assemblée consent à recevoir ces deux questions.

M. Saul présente une première question au sujet des auxiliaires d'enseignement pour les professeurs. En raison des compressions budgétaires, l'augmentation du corps professoral va ralentir, ce qui va entraîner une augmentation du nombre des étudiants par groupe-cours. Dans ce contexte, il lui apparaît

nécessaire que le poste budgétaire pour les auxiliaires d'enseignement soit augmenté ou maintenu dans les prévisions budgétaires qui seront présentées au mois de mars. À cet égard, il désire savoir sur quelle base de calcul et sur quels critères ce budget est établi. Sa deuxième question porte sur une annonce du groupe Schwarzman Scholars, vu sur le site Web de l'Université, au sujet d'un programme offert aux étudiants leur offrant de se former en Chine et de devenir des leaders, ce dernier aspect lui semblant suggérer qu'il s'agit d'une formation quasi politique. Il note également que le conseil d'administration compte des personnalités controversées et très liées au courant néoconservateur américain. Il s'interroge à savoir si l'UdeM est liée à ce programme, ou si l'Université a seulement donné de l'espace pour qu'ils fassent leur publicité sur son site.

En réponse à la première question, M. Filteau explique la position prise par le Comité du budget il y a quelques années au sujet des auxiliaires d'enseignement ; une base de financement minimal avait alors été déterminée pour les auxiliaires d'enseignement. Ce minimum requis évolue dans le temps selon deux facteurs : la clientèle étudiante et l'inflation. Ce seuil doit donc être respecté par les unités facultaires, toutefois elles peuvent aller au-delà de ce seuil, à leur discrétion.

M. Boismenu ajoute que depuis ce temps la FAS est nettement au-dessus de ce seuil, et que l'augmentation que la FAS a déposée pour ce poste au Comité du budget est une augmentation qui tient compte des mêmes facteurs et qui se situe au-dessus du plancher fixé.

En réponse à la deuxième question de M. Saul, le vice-recteur aux relations internationales et à la Francophonie, M. Guy Lefebvre, répond qu'il s'agit simplement d'une information sur un concours de bourses destinées aux étudiants qui sont libres de postuler. Il ajoute qu'il n'y a aucun concours interne associé et que le rôle de la Direction des relations internationales est de transmettre aux étudiants les multiples possibilités de bourses sans entrer dans des questions politiques.

M. Alain Lalonde se réfère à un article paru dans *Quartier Libre*, le 11 février dernier, au sujet de la présence massive de policiers auprès d'étudiants manifestant lors des visites à l'UdeM de Pierre-Karl Péladeau et du ministre Martin Coiteux. Il demande si cela est un signe de l'orientation pratiquée ou à venir du Comité sur la sécurité à l'UdeM, ce qu'il trouverait inquiétant le cas échéant.

Le secrétaire général adjoint répond qu'à sa connaissance ce type d'intervention relève du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Il confirme que ce n'est pas l'Université qui a demandé la présence du SPVM.

AU-0566-7

SITE OUTREMONT : AVANCEMENT DU PROJET
2015-A0021-0566^e-091

AU-0566-7

À l'invitation du président des délibérations, le vice-recteur au nouveau campus et au développement, M. Yves Beauchamp, présente l'avancement du projet du site Outremont et les résultats, au 30 novembre 2014, de la grande campagne de financement, à l'aide d'une présentation électronique (document 2015-A0021-0566^e-091).

M. Pierre Ménard-Tremblay s'informe à savoir si les coûts du déménagement sont déjà prévus dans le budget du projet présenté.

Le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, confirme que oui.

Se référant aux résultats de la grande campagne de financement, M. Sébastien Sauvé observe qu'il manque environ 88 M\$ pour atteindre l'objectif de financement fixé pour le Complexe des sciences, il demande si l'échéancier présenté est conditionnel à l'obtention de ce montant.

M. Beauchamp confirme que le gouvernement en fait une condition de réalisation, cependant des discussions se poursuivent avec celui-ci à ce sujet. On vise atteindre l'objectif de financement requis à la fin de la campagne, dans trois ans. Donnant l'exemple du CHUM qui a amorcé son projet avant d'avoir atteint l'objectif fixé pour sa campagne de financement, M. Beauchamp explique que cette façon de faire est courante pour ce type de projet.

Le recteur ajoute que des représentations sont faites pour sensibiliser les politiciens à cet égard.

M. Filteau précise qu'un financement intérimaire est prévu dans le montage financier, qui mène à la fin de 2019. L'échéance pour l'atteinte des objectifs de la grande campagne est 2019. Parallèlement, des représentations sont faites par le recteur auprès du gouvernement et des stratégies financières sont examinées.

M. Schiettekatte se dit heureux que ce projet aille de l'avant, mais se questionne au sujet des contraintes d'espace qu'il anticipe dans le Pavillon des sciences à la suite des mesures prises par les architectes, après consultation des usagers, pour maintenir les coûts à l'intérieur de l'estimé prévu. Il mentionne notamment le nombre restreint de salles de réunion prévues pour 120 professeurs et leurs équipes; le peu d'espaces en aire ouverte pour les étudiants gradués, situés en aire protégée accessible par carte magnétique, y voyant un impact sur la capacité de recevoir des étudiants du premier cycle dans le cadre de leur assistantat d'enseignement; et enfin concernant les équipements, le nombre de prises de gaz et d'air, etc. Il demande des précisions au sujet du nombre et de la taille des salles de réunion du Pavillon d'enseignement et bibliothèque. Considérant que le gouvernement finance le projet à 50 %, il demande s'il n'y aurait pas lieu de solliciter une augmentation de son financement.

M. Beauchamp explique qu'à cette étape-ci il est important de valider auprès des chercheurs les informations sur les équipements qui seront installés de manière à ne pas faire des installations inutiles. Ce n'est pas une démarche qui s'inscrit dans une perspective de coupes, mais plutôt de s'assurer que ce qui est prévu correspond aux équipements qui seront installés. Beaucoup de besoins ont été exprimés qui ne peuvent être tous réalisés à l'intérieur des budgets et des normes gouvernementales, notamment de construction, d'où cette fausse impression que l'on veut réduire l'espace pour rentabiliser. Il assure que la superficie des bâtiments n'a pas été réduite. Des rencontres ont eu lieu au cours des derniers mois avec les directeurs de département, les représentants des facultés pour s'assurer de créer un environnement qui soit optimum. Les échos qu'il reçoit sont très positifs et dans l'ensemble le projet chemine très bien. Certains enjeux demeurent, par exemple en ce qui concerne l'idée de regrouper les cafés étudiants dans un environnement central dans la dynamique de cohabitation souhaitée, une idée qui n'est pas partagée par toutes les associations étudiantes. Cependant, le dialogue est ouvert et un mode de fonctionnement différent pourra éventuellement être revu sur cette question, ainsi que sur d'autres aspects comme la carte d'accès. En termes de financement gouvernemental, on ne peut envisager une augmentation, il est déjà heureux que le nouveau gouvernement ait maintenu le financement dans le contexte actuel. Enfin, il rappelle que les espaces projetés sont supérieurs tant en nombre qu'en qualité à ce que l'on a présentement.

M. Schiettekatte revient sur le nombre de salles de réunion qu'il considère être insuffisant et qui constitue selon lui un irritant. Il demande ce qui est prévu à cet égard dans la bibliothèque et si des salles d'enseignement de petite dimension pourraient aussi servir à cette fin.

M. Beauchamp confirme que les salles d'enseignement dans le pavillon d'enseignement seront de taille standard. Il se dit étonné par ce commentaire, cette question n'ayant jamais été soulevée dans le cadre des discussions avec les directions départementales et facultaires. Il fera les vérifications à ce sujet.

En ce qui concerne la contribution financière du gouvernement, de l'ordre de 175 M\$, le recteur souligne que le gouvernement du Québec n'a jamais financé à une telle hauteur un projet universitaire au Québec ; et qu'en outre il est heureux que trois gouvernements successifs aient maintenu le financement. Des démarches sont aussi faites auprès du gouvernement fédéral, notamment pour le volet recherche, pour avoir un montage financier plus imposant.

M. Molotchnikoff s'inquiète de l'installation de certains laboratoires, notamment ceux en biologie expérimentale, au sous-sol, dans un environnement dépourvu de lumière naturelle ; un choix qu'il estime être contraire à l'objectif évoqué par M. Beauchamp de créer un environnement favorable à la créativité et un milieu de vie agréable. Considérant le grand nombre d'heures passées par les professeurs et les étudiants gradués dans ces laboratoires, il pense qu'il faut s'assurer que le personnel et les étudiants, en particulier, évoluent dans un milieu propice à la création et qui bénéficie de lumière naturelle. Il demande si cet aspect peut être corrigé.

À l'aide des diapositives électroniques, M. Beauchamp explique que ces laboratoires bénéficieront de la lumière naturelle qui proviendra de l'atrium qui se prolonge jusqu'au sous-sol. Il mentionne qu'à l'inverse, l'École Polytechnique et l'INRS planifient des laboratoires de recherche au niveau du sous-sol, alors que l'UdeM y prévoit des laboratoires d'enseignement pour les raisons évoquées par M. Molotchnikoff, ainsi qu'en raison de la circulation plus abondante dans le secteur des laboratoires d'enseignement.

M. Molotchnikoff mentionne que ce n'est pas un problème pour les laboratoires d'enseignement puisque les étudiants n'y passent que quelques heures par semaine. Par contre, les étudiants gradués passent de nombreuses heures dans les laboratoires de recherche.

M. Beauchamp indique que c'est pour cette raison que les laboratoires de recherche sont localisés du 3^e au 6^e étage. Une attention particulière a été apportée pour s'assurer que la fenestration soit abondante du côté des laboratoires de recherche. Il confirme à M. Molotchnikoff que les laboratoires de recherche en biologie expérimentale seront localisés au 3^e étage.

M. Molotchnikoff indique qu'il fera part de cette information au directeur de son département qui avait évoqué le contraire.

Mme Thérèse Cabana se dit surprise parce que l'information contraire a été diffusée au Département de sciences biologiques, à savoir que la grande majorité des laboratoires sont situés dans les étages supérieurs, sauf pour les utilisateurs d'animaux qui sont au sous-sol. Cette question a fait l'objet d'une importante discussion au sein du département. Elle en avisera le directeur.

M. Gérard Boismenu observe que l'environnement prévu ne se compare pas avec celui du Pavillon Marie-Victorin, il y aura beaucoup de lumière naturelle même au sous-sol.

Le président des délibérations remercie M. Beauchamp pour sa présentation.

AU-0566-8

BILAN DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES
2015-A0021-0565^e-087 amendé

AU-0566-8

À l'invitation du président des délibérations, la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, au vice-rectorat aux études, Mme Claude Mailhot, présente le bilan de l'évaluation périodique des programmes d'études à l'Université, consigné au document 2015-A0021-0565^e-087 amendé, transmis aux membres de l'Assemblée.

M. Sébastien Sauvé s'informe à savoir si le processus d'évaluation tient compte de l'adéquation entre le placement des diplômés et les besoins du milieu.

Mme Mailhot indique que le questionnaire du Bureau de la recherche institutionnelle (BRI), transmis aux diplômés deux ans après leur diplomation, est utilisé pour évaluer les résultats et les effets de la formation.

Mme Louise Béliveau précise qu'il s'agit en fait de l'enquête *Relance* qui est transmise aux diplômés 20 mois après la diplomation.

Mme Mailhot ajoute que les résultats sont remis aux responsables de l'évaluation. Par ailleurs, dans le cadre de l'autoévaluation de certains programmes, il peut y avoir une rencontre avec des diplômés au sujet du résultat de l'enquête *Relance* ainsi que des rencontres avec des employeurs. C'est un aspect sur lequel on veut se pencher lors du prochain cycle d'évaluation.

M. Schiettekatte, qui a participé à cet exercice dans son département, dit avoir constaté que ce processus mobilise beaucoup de ressources tous les huit ans. En ce qui a trait au problème évoqué au sujet de la rétention et de la diplomation, il lui semble qu'un certain nombre de personnes sont admises dans les programmes alors qu'elles n'ont pas nécessairement toutes les qualifications requises. C'est le cas, par exemple, des étudiants français admis sur la base du baccalauréat français alors qu'il leur manque une année d'étude, et aussi d'étudiants québécois qui n'ont pas fait certains cours de mathématique au Cégep

et qui arrivent mal préparés. Le professeur essaie de rattraper mais souvent ces cas se terminent par un abandon. Selon lui, il y a une intervention du Bureau du registraire, hors du contrôle des départements, qui a des répercussions sur la rétention et la diplomation. Il demande si ce genre de question est évalué.

Mme Béliveau précise que les admissions sont toujours faites en consultation avec les unités académiques suivant les protocoles convenus avec les départements, entre autres pour établir le nombre de candidats qui seront admis. En ce qui concerne les étudiants français, elle explique qu'ils sont admis sur une base différente des étudiants québécois en raison d'une entente entre le gouvernement français et le gouvernement du Québec. L'UdeM est tenue légalement de se plier à cette entente. Des problèmes sont effectivement constatés par rapport à la réussite dans certains programmes de sciences, et on se penche actuellement sur cette question. Par ailleurs, la qualité des étudiants à l'entrée ne doit pas être remise en cause, la cote R des étudiants à l'entrée est en augmentation, malgré la hausse du nombre d'étudiants à l'Université.

Mme Mailhot ajoute que ce besoin pour un certain nombre d'étudiants d'une mise à jour a été identifié dans certains programmes, et qu'il n'en tient qu'au département à mettre en œuvre des solutions. Il est possible d'ajouter une propédeutique volontaire pour les étudiants qui n'ont pas complètement maîtrisé des notions essentielles. Certaines facultés, par exemple, ont développé un module en ligne que les étudiants peuvent faire par eux-mêmes.

M. Adrien Burke aborde la question du cheminement type évoquée dans la présentation. Il fait part qu'il était beaucoup plus facile dans son département de conseiller les étudiants sur une base personnalisée avant l'implantation du guichet étudiant. Dès l'installation du guichet étudiant, on aurait constaté un problème de concordance entre le cheminement proposé par le département et ce que les étudiants font, de sorte que l'on se retrouve constamment avec des étudiants qui font des cours de première année en troisième année. Il demande s'il y a une façon d'insérer dans le guichet étudiant un cheminement type par département.

Mme Mailhot indique que cette question pourrait être soulevée aux responsables du guichet étudiant pour voir, le cas échéant, s'il serait possible d'y développer des cheminements types. En ce qui a trait à la question précédente, voulant que le processus d'évaluation mobilise beaucoup de ressources, elle précise que l'on cherche pour le prochain cycle d'évaluation une solution qui procurerait un gain d'efficacité, de manière à alléger le processus tout en permettant de recueillir suffisamment d'éléments pour que la démarche soit utile. En aval, elle souhaite que l'on puisse identifier les besoins et partager les bonnes pratiques de sorte que celles-ci puissent être utilisées par les autres départements.

M. Claude Giasson observe que l'information présentée s'adresse surtout aux unités qui ne font pas l'objet d'un agrément extérieur. Dans le cas de l'École d'optométrie, qui doit recevoir la visite de l'organisme d'agrément en 2016, il désire savoir si l'on doit prévoir une composante institutionnelle à cette évaluation.

Mme Mailhot précise que les programmes en optométrie qui ne sont pas sous agrément ont fait partie de l'évaluation périodique. Pour ce qui est des programmes sous agrément, un groupe de travail se penche actuellement sur cette question et déposera un rapport probablement à l'automne prochain et une réponse plus claire suivra ultérieurement.

Dans la foulée de la question précédente, Mme Zarowsky désire savoir si l'agrément externe remplace l'ensemble ou une partie de l'évaluation interne. Sinon, comment assurer un meilleur échange et partage de connaissances pour ne pas être en évaluation perpétuelle.

Mme Mailhot indique que c'est la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas ajouter l'évaluation périodique dans le cas de l'agrément. On souhaite identifier les bonnes pratiques des unités qui doivent se soumettre à un agrément pour les partager avec les autres. Elle se dit confiante que le groupe de travail pourra identifier des outils permettant de faciliter la tâche, mais elle convient qu'un agrément représente beaucoup de travail.

M. Gilles Lavigne mentionne que l'on pourrait peut-être s'inspirer des façons de faire des collèges et des ordres professionnels qui assistent aux agréments qui sont faits par des organismes canadiens, ce qui évite de répéter le processus.

Ayant constaté qu'aucune autre intervention n'est demandée, le président des délibérations remercie Mme Mailhot pour sa présentation.

Évoquant le commentaire soulevé par un membre de l'Assemblée lors d'une séance de l'automne dernier, à l'effet que l'on discute beaucoup de la recherche, mais pas suffisamment de l'enseignement, le recteur observe que la présentation a permis de répondre de façon structurée à cette demande.

AU-0566-9 PROCHAINE SÉANCE AU-0566-9

La prochaine séance aura lieu le lundi 23 mars 2015, à 14 heures.

AU-0566-10 CLÔTURE DE LA SÉANCE AU-0566-10

Sur résolution, la séance est levée à 17 h.

Adopté tel que présenté le 23 mars 2015 – Délibération AU-0567-2

Le président

Le secrétaire

Guy Breton

Simon Carrier